

# TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-25

À PARTIR DU 10 JUIN



## INSCRIPTIONS

Remplissez le dossier complet en ligne sur le site internet Colibri !



## RÉINSCRIPTIONS

Indiquez le nom de votre enfant et le tour est joué !

[www.reseau-colibri.fr](http://www.reseau-colibri.fr)  
→ Rubrique inscriptions scolaires

## ORGANISATION DES TRANSPORTS

**Le droit au transport scolaire est accordé de la maternelle à la terminale via un titre de transport unique (carte SimpliCités Fluo ou carte Colibri).**

**Mon enfant bénéficie du Service de Transport, s'il est domicilié à :**

Aingeray, Andilly, Ansauville, Avrainville, Biqueley, Bois-de-Haye, Boucq, Bouvron, Bruley, Charmes-la-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Choley-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Francheville, Gondreville, Grosrouvres, Gye, Jaillon, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lay-Saint-Rémy, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Méné-la-Tour, Minorville, Noviant-aux-Prés, Pagny-derrière-Barine, Pierre-la-Treiche, Royauveix, Sanzey, Toul, Tremblecourt, Trondes, Villey-le-Sec et Villey-Saint-Etienne.

**Collégien ou lycéen domicilié à - 3 kms de son établissement scolaire :**



**Inscription obligatoire :**  
5€ par mois ou 50€ par an.

### INSCRIPTIONS

La carte de transport pourra être récupérée contre règlement à la boutique mobilité à partir du 8 juillet 2024.

### RÉINSCRIPTIONS

L'élève conserve la carte de transport de l'année précédente. Il suffira de la recharger en ligne sur le site Colibri ou à la boutique mobilité.

**Collégien ou lycéen domicilié à + 3 kms de son établissement scolaire :**



**Inscription obligatoire**

### INSCRIPTIONS

La carte de transport pourra être récupérée dans son établissement scolaire à la rentrée de septembre 2024.

### RÉINSCRIPTIONS

L'élève conserve sa carte de transport.

**Collégien ou lycéen dont l'établissement se situe hors du ressort territorial de la CC2T :**



**Inscription obligatoire**

### INSCRIPTIONS

La carte de transport pourra être récupérée à la boutique mobilité.

### RÉINSCRIPTIONS

L'élève conserve sa carte de transport.



**Maternelle ou primaire**



**Inscription et réinscription obligatoire,** aucune carte de transport n'est délivrée.

**Attention :** Conservez la carte de transport durant toute la scolarité. Duplicata à 16€ en cas de perte ou défaillance.



**BOUTIQUE MOBILITÉ**  
Cours Poincaré 54200 Toul



**TÉLÉPHONE**  
03 72 33 03 20



**EMAIL**  
bonjour@reseau-colibri.fr